

LE P'TIT PIRIN

De Vouillé-les-Marais

NOVEMBRE 2009 N° 82



Le Mot du Maire

Le Conseil Régional nous a confirmé notre première fleur. En effet, tous les 2 ans, un jury passe pour évaluer les efforts faits afin de fleurir notre village et l'améliorer toujours plus.

Depuis un ou deux ans, de nouveaux critères sont pris en compte, notamment la participation des habitants au fleurissement et la politique de la municipalité en faveur du développement durable : traitement écologique de l'herbe, gestion différenciée des espaces verts, gestion de l'eau, choix des végétaux etc....

Le jury a jugé notre commune en observant les points suivants : la belle réalisation du bourg, le beau cadre naturel valorisé, les beaux aménagements le long du canal de la Baisse.

Il nous indique des pistes de progrès et notamment, il faut travailler les entrées de la commune ; c'est notre objectif pour 2010.

Nous avons prévu d'aménager et de restaurer les petits ponts Route du Sableau ; d'améliorer le fleurissement Route de Chaillé.

D'autre part, nous avons débuté cette année, une plantation de frênes sur le secteur de la Tublerie ; nous continuerons encore en 2010 : nous ne manquerons pas de solliciter les bonnes volontés en espérant que le temps sera meilleur qu'en janvier dernier..

Jacky MOTHASIS

INFOS UTILES

Mairie

Tous les matins

9 h - 12 h 30

Fermé le mercredi

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Fax 02 51 52 51 27

Bibliothèque :

Lundi : 17 h 30 à 18 h 30

Mercredi : 10 h à 12 h

Vendredi : 16 h 30 à 18 h

Tél. 02 51 51 53 78

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

AD.M.R.

(aides ménagères et travailleuses familiales)

Tél. 02 51 56 79 77

ASSISTANTE SOCIALE

Mme SOULARD

Permanence Mairie

de Chaillé les Marais

Le vendredi matin

Tél : 02.51.56.02.31

PERMANENCE MEDICALE

Tél : 02.51.44.55.66

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE

Présents : PHELIPEAU Yveline, GOURSAUD Cécile, MARTINEAU Joseph, CHEVREAU Rachel, ANGIBAUD Daniel, GARREAU Dominique, VACHE Nicole, LABOUREUX Mireille, MOUHE Jacky, THITECA Laurent, MOTHASIS Jacky.

Absents : ANDRE Sandrine (pouvoir donné), PATARIN Nelly, ROUX Gérard, BOUR Frédéric.

Zone artisanale Le Pont Grenouille : le Conseil Municipal s'engage à organiser le secteur pour l'accès aux différentes parcelles du lotissement et à réaliser les réseaux, accepte d'aménager cette zone en zone 1AUE.

SYDEV rue du Vivier : le conseil municipal autorise Mr le Maire à engager les travaux d'effacement de réseaux EDF et téléphone d'un montant de 154 822 €ttc dont participation communale de 83 943 €. Une subvention sera demandée au Conseil Général.

Village d'Artisanat d'Art : le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à engager les travaux relatifs au branchement du Village d'Artisanat d'Art par la rue du Prieuré pour un montant de 2 744,65€ttc pour ERDF et de 486,37 €ttc pour France Télécom.

Lotissement Les Cygnes : Les travaux du lotissement sont terminés ; la commune devient propriétaire des parcelles ZB 674 et ZB 675. Le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à signer l'acte de vente du lotissement de 16 lots à usage d'habitation et à payer les frais d'acquisition de 600,54 €ttc.

Vendée Logement : réhabilitation logements rue des Pluviers : Le Conseil Municipal valide le projet de démolition de 4 maisons et la reconstruction de 4 à 6 logements dans le lotissement les Grosses Terres. Vendée Logement prendra en charge le relogement des locataires.

Vendée Habitat : modification du lotissement les Grosses Terres : afin d'autoriser la construction de plusieurs logements sociaux sur une parcelle, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à engager le dossier de modification du lotissement.

EHPAD Saint Denis : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à accorder une subvention à titre exceptionnel de 4 079,68 € représentant 3% du montant total des subventions accordées par le Conseil Général.

Plan de continuité d'activité de la Commune : Dans le cadre de la prévention concernant les risques de contamination par le virus H1N1, la commune a mis en place son plan de continuité d'activité afin de maintenir un niveau minimum d'activité dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité. Un groupe est chargé de suivre l'évolution de la maladie et prendra les décisions nécessaires à la gestion de la pandémie, le cas échéant.

Divers : titularisation adjoint technique : le Conseil Municipal décide la création d'un emploi d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet à compter du 1/11/09 : Mr PAIN Jean-Pierre sera titularisé dans ce poste.

Nom de rue : le Conseil Municipal propose d'appeler la place derrière la salle des Fêtes « la place des Grosses Terres » et la rue qui relie le lotissement à la route des Près Forêts « la rue Jean GUILBAUD ».

Information et achat de mobilier pour la bibliothèque : Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer les conventions cadres et d'objectifs pour le renouvellement du service de la bibliothèque départementale de Vendée et sollicite une subvention au Conseil Général.

**PROCHAINE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 09 NOVEMBRE
20H30**

Le jeudi 12 novembre, le ramassage des gros encombrants aura lieu. Merci de contacter la mairie jusqu'au lundi 9 novembre.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Toute la population est invitée à la commémoration de l'armistice du 11 novembre qui se déroulera de la façon suivante :

10h30 rassemblement place de la mairie,

10h45 défilé jusqu'au cimetière, honneur aux morts, dépôt de la gerbe,

11h00 cérémonie au monument aux morts place de la mairie, dépôt de la gerbe, honneur aux morts, chant par les enfants de l'école, allocution du Maire, La Marseillaise,

12h00 vin d'honneur à la salle des fêtes ou sous le préau de l'école,

13h00 banquet à la salle des fêtes de Vouillé les Marais

INAUGURATION DE LA RUE PIERRE VIGOT

Le Conseil Municipal en relation avec l'AMMAC du Canton de Chaillé Les Marais a l'honneur de vous inviter à la présentation au fanion de la préparation militaire marine (PMM) (promotion du Quartier Maître JOUSSEAUME) ainsi qu'à l'inauguration de la rue Pierre VIGOT le

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2009 à 11H00.

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

ERDF

Vous informe que dans le cadre de la réparation du réseau basse tension, une coupures de courant aura lieu le

Mardi 10 novembre 2009 entre 09h et 12h

Cette coupure concerne les
18, 20, 24 route du marais
22, 26 route des marais
6, 8 rue de la Tublerie

83, 89, 91, 95, 107, 109, 115, 121, 127 route des vignes

Trivaoù sur Trivalis.fr pour bien trier ses déchets

Nous trions aujourd'hui nos déchets afin qu'ils soient recyclés. Le guide du tri délivré par notre collectivité nous aide à reconnaître les emballages à recycler. Cependant, devant la quantité et la diversité des déchets, nous ne savons pas toujours dans quel réceptacle déposer tel ou tel déchets ou à quel endroit l'apporter.

Avec TRIVAOU, vous allez trouver sur www.trivalis.fr, le site web du syndicat départemental en charge du traitement des déchets, la où les réponses aux questions que vous pouvez vous poser en matière de déchets. Il vous suffit de saisir le nom de l'objet en question et de valider. La réponse s'affiche instantanément sur l'écran de votre ordinateur.

Si le déchet recherché est inconnu du moteur de recherche, vous pouvez adresser un message électronique à Trivalis. Le nouveau déchet sera ajouté et enrichira la base de données qui compte, aujourd'hui, plus de 450 déchets.

Avec Trivaoù, le syndicat Trivalis propose un outil de service en Vendée, complémentaire du guide du tri, permettant à chacun, élu, habitant et touriste, de trouver une information fiable et actualisée pour déposer ses déchets au bon endroit.

Cliquer sur Triavou, c'est aller chercher la bonne réponse pour bien trier ses déchets. *Surfer sur trivalis.fr, c'est chercher à en savoir plus sur le traitement des déchets ménagers en Vendée*

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque du Paradis des Livres vous propose différents ouvrages très attractifs à consulter.

Nous vous proposons des choix intéressants de livres : polars, thrillers, romans de terroir, bandes dessinées, documentaires, livres pour enfants, adolescents, magazines tels que modes et travaux, psychologies, 60 millions de consommateurs.

D'autres part, pour toutes vos recherches d'emplois, de stages ou de formations, nous mettons à votre disposition internet gratuitement.

LE SMEOM

vous informe qu'à partir du 1er novembre 2009, les horaires de toutes les déchetteries seront les suivants :

9h-12h et de 14h-17h30,

selon les jours habituels d'ouverture

Chaillé les marais : le lundi de 9h à 12h
le mercredi de 9h à 12h
le vendredi de 14h à 18h
le samedi de 14h à 18h

La Taillée : le lundi de 14h à 18h
le mercredi de 14h à 18h
le vendredi de 9h à 12h
le samedi de 9h à 12h

Fermeture le mardi et le jeudi

Le comité des fêtes et d'animation de Vouillé les Marais se réunit le 1er mardi de chaque mois à 20h30 à la salle des fêtes pour débattre des événements à venir.

Vous êtes les bienvenus pour ce moment de convivialité (prévoyez 1 h à 1 h 1/2)

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 13 novembre à 20h30 à la salle des fêtes. Vous y êtes tous invités.

Le bureau du Comité

A toutes les Associations

N'oubliez pas de nous envoyer par mail ou de déposer à la Mairie votre mot pour l'édition de LA GOULE DO PIRIN avant le 04 décembre.